

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et
MODIFICATION DES PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES MONUMENTS
HISTORIQUES DE LA COMMUNE DE LA RICHE**

Par arrêté n° 2017/ 39 en date du 24 mars 2017, le Président de la Métropole Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de modification des périmètres de protection autour des monuments historiques de La Riche.

Au terme de cette enquête, le projet de PLU sera approuvé par le Conseil Métropolitain après avis du Conseil Municipal de La Riche et le projet de modification des périmètres de protection autour des monuments historiques sera approuvé par le Préfet d'Indre et Loire.

A cet effet, Monsieur Pierre TONNELLE, directeur général des services des collectivités territoriales en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de La Riche, siège de l'enquête publique, durant 32 jours, **du 18 avril au 19 mai 2017**, du lundi au vendredi 8h15-12h30 et 13h30-17h, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Des dossiers identiques et un registre d'enquête seront déposés à la Métropole - au Service Commun Urbanisme (66 avenue Marcel Dassault – 37200 Tours) du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h

Ces dossiers seront également consultables sur le site internet de la Ville de La Riche : www.lariche.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr.

De même, ils seront consultables à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de la Riche – Direction des services techniques et de l'urbanisme.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur Pierre TONNELLE commissaire enquêteur à la Mairie de La Riche – Place du Maréchal Leclerc- CS 30102- 37520 La Riche. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : dstu@ville-lariche.fr.

Les observations, les propositions et contre-propositions sont consultables sur le site internet de la Ville de La Riche : www.lariche.fr

Le dossier PLU comporte notamment les avis des personnes publiques associées et consultées lors de l'élaboration du document.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de La Riche :

- **le mercredi 19 avril 2017 de 9h00 à 12h00**
- **le vendredi 28 avril 2017 de 16h00 à 19h00**
- **le samedi 6 mai 2017 de 9h00 à 12h00**
- **le vendredi 19 mai 2017 de 14h00 à 17h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de La Riche et à la Métropole pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la Ville de La Riche et celui de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Mairie de La Riche.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Benoit TURQUOIS – Mairie de La Riche Tél.02.47.36.24.15 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dstu@ville-lariche.fr